

FICHE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

FABRICANT:	GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DEFENSE ET SYSTEMES TACTIQUES-CANADA INC. 5, Montée des Arsenaux Le Gardeur, Québec, Canada J5Z 2P4
NUMÉRO DE TÉL. D'URGENCE:	(450) 581-3080
NUMÉRO 24-HEURE:	1-888-992-3330 (MD-UN)
PLAN D'INTERVENTION D'URGENCE:	ERP2-1388
PRODUIT:	CARTOUCHE 9 MM SECURIBLANK
DATE D'ÉMISSION:	18 janvier 2008

SECTION #1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

Famille de produit:	CARTOUCHE, 9 MM
Appellation Réglementaire:	CARTOUCHES À BLANC POUR ARMES
Classe:	1.4S, UN0014

SECTION # 2: INGRÉDIENTS DANGEREUX

COMPOSANTS	%	NUMÉRO DE REGISTRE CAS	DL 50 DE SUBSTANCE (ESPÈCE ET VOIE)	CL 50 DE SBSTANCE (ESPÈCE)
Douille				
Cuivre	60	7440-50-8	Non établi	Non établi
Zinc	22	7440-66-6	Non établi	Non établi
Sabot				
Acétal	26	105-57-7	4600 mg/kg oral rat	Non établi
Propulsif				
Nitrocellulose	0.3	9004-70-0	Non établi	Non établi
Nitroglycérine	<0.1	55-63-0	105 mg/kg oral rat	Non établi
Graphite	<0.1	7782-42-5	Non établi	Non établi
Diphenylamine	<0.1	122-39-4	300 mg/kg oral cochon d'inde	Non établi
Amorce				
Styphnate de plomb	0.1-1	15245-44-0	Non établi	Non établi
Nitrate de baryum	0.1-1	10022-31-8	355 mg/kg oral rat	Non établi
Trisulfide d'antimoine	<0.1	1345-04-6	209 mg/kg ipr souris	Non établi
Aluminium	<0.1	7429-90-5	Non établi	Non établi
Tétrazène	<0.1	31330-63-9	Non établi	Non établi
Pentaérythritol (PETN)	<0.1	115-77-5	25500 mg/kg oral souris	Non établi

SECTION # 3: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES**PROPRIÉTÉS PHYSIQUES:**

Point d'ébullition:	Non applicable
Point de fusion:	Non applicable
Pression de vapeur:	Non applicable
Solubilité (eau):	Oui
Vitesse d'évaporation:	Non applicable
Pourcentage de volatiles:	Non applicable
Densité de vapeur (AIR = 1):	Non applicable
Masse volumique apparente:	Non applicable
État physique:	Cartouche de petit calibre, surface extérieure en laiton et projectile peint bleu
Odeur:	Aucune
Seuil olfactif:	Aucune
Inflammable:	Oui
Pyrophorique:	Non établi
Explosif:	Oui
Instable:	Non
Réactif dans l'eau:	Non applicable

SECTION # 4: DONNÉES SUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET LES RISQUES D'EXPLOSION

Point d'éclair:	Non établi
Température d'auto inflammation:	120°C (250°F) (composition de l'amorce)
Limites supérieures d'explosibilité (%):	Non établi
Limites inférieures d'explosibilité (%):	Non établi

Risques d'incendie et d'explosion:

Brûlera violemment si la température dépasse 120° C (250°F)

Feu d'intensité moyenne, risque d'explosions mineures et fragments brûlants

Un feu peu produire des gaz irritants, corrosifs et /ou toxiques.

Agent d'extinction : Eau

Instructions particulières de lutte contre l'incendie:

Le disque d'étanchéité est fait avec de l'**acétal** qui contient une petite quantité de formaldéhyde. Dans le cas d'un incendie, cette composante va brûler en produisant une flamme visible. Les gaz/vapeurs dangereuses produites seront du CO et de formaldéhyde. Garder le personnel à l'écart et à contre vent du feu.

Incendie de cargaison:

Les colis étiquetés 1.4S ou qui contiennent des substances classifiées 1.4S, sont conçus ou emballés de façon telle que lorsqu'en feu, brûlent violemment entraînant des détonations et projections qui seront limitées au voisinage immédiat des colis.

Les risques sont normalement limités au voisinage immédiat des colis.

Si le feu menace une cargaison d'explosifs portant des étiquettes 1.4S ou contenant des matières classées 1.4S, évacuer au moins 15 mètres dans toutes directions. Combattre le feu d'une distance sécuritaire en suivant les précautions habituelles.

Incendie de pneus ou véhicule:

Utiliser de l'eau – Noyer le feu! À défaut d'eau, utiliser du CO₂, poudre chimique sèche ou de la terre.

Si possible et sans risque, utiliser des lances et des canons à eau télécommandés pour empêcher le feu d'atteindre la cargaison.

Attention aux feu de pneus car ils peuvent se rallumer. Se tenir en alerte muni d'extincteurs.

Évacuation :

Déversement majeur: Envisager une première évacuation dans un périmètre de 50 mètres (150 pieds) de rayon.

Le rayon d'évacuation va varier selon les conditions atmosphériques.

Informations supplémentaires:

SECTION # 4: DONNÉES SUR LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET LES RISQUES D'EXPLOSION

Situation d'urgence lors du transport : Contacter MD-UN au 1-888-992-3330. Consulter le Guide des mesures d'urgence de Transport Canada pour des instructions pour des urgences lors du transport impliquant ce produit.

SECTION # 5: DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité	Produit stable dans des conditions usuelles d'emploi
Polymérisation	Non
Conditions à éviter	Les cartouches individuelles peuvent s'enflammer au moindre choc sur l'amorce. Les cartouches brûleront violemment si la température dépasse 120°C (250°F), même en l'absence d'air.
Matières incompatibles	Huiles, acides, alcalis, ammoniacque et autres matières corrosives
Produits de décomposition dangereuse	Oxydes d'azote, carbone et oxydes de carbone. Sulfure et oxyde de sulfure. Il peut aussi y avoir production d'autres poussières et émanations (Plomb, Barium et antimoine).

SECTION # 6: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**Risques somatiques:**

Oxydant:	Oui
Peroxyde organique:	Non
Corrosif:	Non
Gaz comprimé:	Non
Irritant:	Oui
Danger pour la peau:	Oui
Danger pour les yeux:	Oui
Agent toxique:	Non
Sensibilisant:	Non
Cancérogène:	Non
Agent toxique pour la reproduction:	Non
Agent toxique pour le sang:	Oui (diphénylamine, plomb)
Agent toxique pour le système nerveux:	Oui (plomb)
Agent toxique pour les poumons:	Oui (nitroglycérine)
Agent toxique pour le foie:	Oui (diphénylamine)
Agent toxique pour les reins:	Oui (diphénylamine)

SECTION # 6: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Dangers éventuels pour la santé :

Inhalation. La poussière, les vapeurs ou les émanations produites par le tir des cartouches peuvent irriter le système respiratoire. *

Ingestion. La poussière, les vapeurs ou les émanations produites par le tir des cartouches peuvent être absorbées par l'appareil digestif et causer des irritations. *

Contact avec la peau. La poussière, les vapeurs ou les émanations produites par le tir des cartouches peuvent irriter la peau. *

Absorption par la peau. La poussière, les vapeurs ou les émanations produites par le tir des cartouches peuvent être absorbées par les pores de la peau si on le laisse reposer sur celle-ci. *

Contact avec les yeux. La poussière, les vapeurs ou les émanations produites par le tir des cartouches peuvent irriter les yeux. *

Effets de la surexposition aux produits de combustion

Surexposition aiguë. Si les effets afférents ne sont pas traités, ils peuvent être à l'origine de faiblesse, de vomissements, d'une perte d'appétit, de mouvements du corps non coordonnés, de convulsions, d'un état de stupeur, voire de coma. Les appareils reproducteurs de l'homme et de la femme peuvent être endommagés. *

SECTION # 6: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition:

COMPOSITION	VLE DE L'ACGIH (MPT)	PEL DE L'OSHA (MPT)	REMARQUES
Douille			
Cuivre (poussière)	1 mg/m ³	1 mg/m ³	Irritation, Fièvre fumée métallique, Gastro-intestinal
Zinc (oxide de zinc)	2 mg/m ³	5 mg/m ³	Fièvre fumée métallique
Sabot			
Acétal	Non établi	Non établi	
Propulsif			
Nitrocellulose	Non établi	Non établi	
Nitroglycérine	0.05 ppm	0.2 ppm	Peau, Vasodilatation
Graphite	2 mg/m ³	Non établi	Pneumoconiose
Diphenylamine	10 mg/m ³	10 mg/m ³	A4, Dommages foie et reins, Effets hématologique
Amorce			
Styphnate de plomb	0.05 mg/m ³	0.05 mg/m ³	A3, IBE, Déficience système nerveux central et système nerveux périphérique, Effets hématologiques
Nitrate de baryum	0.5 mg/m ³	0.5 mg/m ³	A4, Yeux, Peau et Irritation système Gastro-intestinal, Stimulation musculaire

SECTION # 6: PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Trisulfide d'antimoine	0.5 mg/m ³	0.5 mg/m ³	Peau, Voie respiratoire (haut)
Aluminium (poudre pyrotechnique)	5 mg/m ³	5 mg/m ³	Irritation voie respiratoire (bas)
Tétracène	Non établi	Non établi	
Pentaerythritol (PETN)	10 mg/m ³	15 mg/m ³	Yeux, Voie respiratoire (haut)

DÉSIGNATION DE CANCÉROGÉNÉCITÉ A4 – Inclassable comme étant cancérigène pour l'humain : l'agent évalué pourrait être cancérigène pour l'humain mais n'a pu être évalué de façon concluante en raison d'un manque de données. Les études faites sur les animaux ou in vitro ne montrent pas d'indications de cancérigénicité suffisantes pour classer l'agent dans une des catégories.

DÉSIGNATION DE CANCÉROGÉNÉCITÉ A3 – Confirmé cancérigène chez l'animal mais le statut est encore inconnu pour l'humain : L'agent est cancérigène pour les animaux de laboratoire à fortes doses, selon les voies d'exposition, les sites, les types histologiques, ou les mécanismes, ceci peut ne pas refléter l'exposition d'un travailleur. Les études épidémiologiques n'ont pu confirmer un risque de cancer accru chez les humains exposés à l'agent. Les preuves disponibles ne montrent pas qu'il peut causer le cancer chez l'humain à moins qu'il soit absorbé par des voies inhabituelles ou improbables ou à des niveaux inhabituels.

INDICES BIOLOGIQUES D'EXPOSITION (IBE). L'ACGIH a établi un IBE pour le produit chimique en question. Les IBE sont des indicateurs du degré d'exposition des travailleurs; ils sont fondés sur les quantités de produits chimiques absorbées ou de leurs dérivés métaboliques dans le corps humain, ou sur les changements de nature biochimique découlant de l'exposition aux produits chimiques en question. Consulter la documentation sur les IBE pour en savoir plus.

NOTA. Nombreuses sont les autorités qui ont adopté des limites d'exposition semblables aux VLE de l'ACGIH. Les modalités d'établissement, d'interprétation et d'application des limites d'exposition pouvant varier, il convient d'obtenir des renseignements détaillés à cet égard de l'organisme gouvernemental compétent. Nombreuses sont les autorités qui ont adopté des règlements précis exigeant la mise en place de programmes limitant l'exposition au plomb sur les lieux de travail. Il convient d'obtenir des renseignements détaillés à cet égard de l'organisme gouvernemental compétent.

SECTION # 7: MESURES PRÉVENTIVES**Mesures générales de sécurité :**

Éviter tout impact sur le produit d'allumage

Ventilation:

Utiliser dans un endroit bien ventilé

Équipement de protection – yeux:

Porter des lunettes à coque approuvées par l'ANSI ou des lunettes de sécurité.

Équipement de protection – gants:

En règle générale, il n'est pas nécessaire de porter des gants.

Équipement de protection – respirateur:

SECTION # 7: MESURES PRÉVENTIVES

Si le niveau d'exposition est supérieur au TLV ou/et au PEL, utiliser un appareil respiratoire conforme à la liste des équipements respiratoires certifiés selon NIOSH.

Équipement de protection – ouïe:

Il est recommandé d'utiliser des protecteurs d'oreilles. Ceux-ci doivent offrir un coefficient de réduction du bruit EPA de 20 ou plus.

Consignes en cas de fuite et de déversement/élimination des déchets:

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex : cigarette, fusée routière, étincelles et flammes).

Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Ne pas utiliser d'émetteurs radio dans un rayon inférieur à 100 mètres de détonateurs électriques.

Ne pas nettoyer ou éliminer sauf sous la supervision d'un spécialiste.

On privilégie l'incinération comme méthode d'élimination du matériel mis au rebut. L'installation utilisée pour cette incinération doit avoir été conçue spécialement à cette fin et répondre aux différents règlements locaux, provinciaux (de l'état) et fédéraux applicables.

Une fois les matériaux éliminés par incinération, la matière restante doit être éliminée conformément aux différents règlements locaux, provinciaux (de l'état) et fédéraux applicables.

Précautions pour la manutention et le stockage :

Entreposer dans un endroit frais et sec. Il faut éviter d'écraser ou de laisser tomber les contenants, et éviter la chaleur, les courants électriques et les acides. Les produits de General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques – Canada Inc. sont emballés et expédiés conformément aux règlements applicables de Transports Canada. Pour assurer le plus haut niveau de sécurité de stockage des produits, les garder dans l'emballage original jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être utilisés. Les tenir loin du feu, des sources de chaleur et du rayonnement solaire direct. La manutention du produit exige des mesures antistatiques appropriées si une poudre folle s'en est échappée.

SECTION # 8: PREMIERS SOINS**Yeux:**

Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau douce pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin. *

Peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon pendant au 20 minutes *

Inhalation:

Aller à l'extérieur pour respirer de l'air frais. Consulter un médecin si on éprouve les effets de la surexposition.*

Informations supplémentaires:

* Les dangers marqués d'un astérisque (*) ne devraient pas nécessairement être présents, à moins que le produit ne soit utilisé ou mis à feu de façon à entraîner la production de gaz, d'émanations ou de projectiles. Une manutention et une expédition normales ne devraient entraîner aucune exposition à ces dangers.

SECTION # 9: DONNÉES DE RÉDACTION

Rédaction:	Service de santé et sécurité
Numéro de téléphone:	(450) 581-3080
Date:	18 janvier 2008

AVIS AU LECTEUR

Bien que le présent document ait été rédigé avec le plus grand soin, General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques – Canada Inc. n'offre aucune garantie et ne fait aucune affirmation quant à l'exactitude ou à l'intégralité des informations qu'il contient. General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques – Canada Inc. ne saura être tenue responsable des dites informations quant à leur pertinence en regard de l'utilisation que veut en faire l'utilisateur ou aux conséquences découlant de cette utilisation. Il incombe à chaque lecteur de déterminer si les informations conviennent à l'usage qu'il veut en faire.